



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

L'Administration des Postes françaises met en vente, à partir du 26 janvier 1957 à Toulouse, et à partir du 28 janvier dans les autres bureaux du territoire, un timbre-poste représentant l'avion «CARAVELLE».

CARACTÉRISTIQUES DE CE TIMBRE

Valeur : 500 francs

Couleurs { bleu indigo
 { noir bleuté

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé par GANDON

Format horizontal 22 × 36
(dentelé 13)

Après des débuts héroïques, l'aviation commerciale entre désormais dans une phase de maturité ; la densité du réseau des lignes interocéaniques et intercontinentales s'accroît sans cesse ; l'industrie aéronautique des grands pays industriels rivalise pour mettre au point des prototypes susceptibles d'améliorer la rapidité et la sécurité des liaisons.

La Société Nationale « Sud-Est-Aviation » présente ainsi au marché européen et mondial une des plus belles réalisations actuelles de l'aviation commerciale, le « Caravelle », qui frappe par la finesse de ses lignes architecturales, par la position audacieuse des réacteurs à l'arrière du fuselage, laissant ainsi à la cellule l'intégrité de sa valeur aérodynamique. Ainsi sont améliorées d'une façon sensible les performances de vol, d'atterrissage ou de décollage, la stabilité et le rendement optimum des moteurs.

La rapidité n'a pas fait oublier la sécurité et le confort des passagers : sécurité grâce à l'éloignement des moteurs et du carburant, confort inégalé en les installant dans une cabine parfaitement climatisée, avec de larges hublots assurant une bonne visibilité. Ainsi le « Caravelle » est actuellement le plus rapide des moyens courriers avec une vitesse de croisière de 750 kilomètres-heure et le plus économique. Il est prévu une cadence de fabrication de quatre appareils par mois, production qui peut encore s'accroître si les nombreuses compagnies européennes qui se sont intéressées à l'appareil l'adoptent définitivement. AIR-FRANCE le mettra en service sur ses réseaux en 1958 : l'avion « CARAVELLE » sera ainsi l'ambassadeur de la qualité de l'industrie française.